

## RÉUNION 05 MAI 2021.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mr PUHARRÉ

Mr CAZALET

Mmes SAUVÉ, CHOPIN, LEMBEYE, ROUGIER, DODOGARAY

Mrs PIERAGNOLO, DINAND, GOICOCHEA

Excusés : Mmes LEDOUARON, LAVAUZELLE, Mrs BOURROUILH, TARDAN

Pouvoirs : Mme LAVAUZELLE à Mme SAUVÉ  
Mr BOURROUILH à Mr PIERAGNOLO  
Mr TARDAN à Mme BARTHE

Absents :

Secrétaire : Mr PIERAGNOLO

Convocation : 03/05/2021

En préambule, Madame le Maire demande s'il y a une observation au procès-verbal du 14/04/2021.

Deux observations supplémentaires ont été formulées à savoir : le rajout des taux communaux et départementaux et la précision de durée sur la baisse des indemnités soit pendant 6ans, le procès-verbal du Conseil Municipal du 14/04/2021 est donc approuvé et signé.

### **1 : N° 01-05-2021 : REGLEMENT ET TARIF MARCHÉ D'ÉTÉ :**

Mr PIERAGNOLO président de la Commission Marché présente le règlement des marchés d'été.

Propose deux tarifs selon le métrage 4.00€ ou 8.00€ par jour allant du 27 juin au 12 septembre 2021.

A ce jour, aucunes animations n'ont été proposées, la Commission se réunira si tel est le cas et en fonction de la situation sanitaire.

Il est proposé que durant le week-end artisanal, de déplacer le marché d'été sur le parking de la batteuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré,

- ACCEPTE le règlement du marché d'été.
- VALIDE les tarifs comme suit :
  - o 4.00€ de 1 à 4 mètres
  - o 8.00€ au-dessus de 4 mètres

- VALIDE le déplacement du marché lors du week-end artisanal.

Vote CONTRE : 0                      ABS : 0                      POUR : 14

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

## **2 : N°02-05-2021 : DEMANDE DE TERRASSE :**

Une demande de terrasse d'environ 45m<sup>2</sup> a été demandée par la SARL L'Enchantée, située 35 rue St Germain dont la terrasse serait située de l'autre côté, dans l'impasse nord mairie.

La demande nécessite au préalable le déplacement de la place réservé handicapé pour permettre l'installation de celle-ci.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la demande de terrasse moyennant une redevance d'occupation de 12€/mètre carré soit au total la somme de : 540€/an.
- Procèdera au déplacement de la place réservé handicapé
- Dressera un arrêté en ce sens.

Vote CONTRE : 0                      ABS : 0                      POUR : 14

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

## **3 : N° 03-05-2021 : REGLEMENT TENNIS :**

Mr PUHARRÉ présente le règlement et les conditions d'utilisation des courts de tennis. Avant la mise à disposition, une remise en état est nécessaire.

L'occupation des courts sera gérée en partenariat avec le camping de Navarrenx.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- VALIDE et approuve le règlement et les conditions d'utilisation des courts de tennis.

Vote CONTRE : 0                      ABS : 0                      POUR : 14

Cette décision est acceptée à l'unanimité

## **4 : N° 04-05-2021 : POURSUITE ACCOMPAGNEMENT CDG64 :**

Suite à une demande de la commune de réorganiser les services, le CDG nous accompagne dans cette démarche.

Plusieurs réunions de travaux ont eu lieu, il est proposé la poursuite de cet accompagnement à savoir une action sur site :

- 19 jours d'accompagnement au tarif de 7 700€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- VALIDE ET ACCEPTE la continuité de l'accompagnement au tarif de 7 700€.

- CHARGE Madame le Maire de signer tous documents ou devis nécessaires.

Vote CONTRE : 0                      ABS : 0                      POUR : 14  
 Cette décision est acceptée à l'unanimité.

#### 5 : N° 05-05-2021 : ADRESSAGE :

Mr Duplaa demande à la commune une nouvelle adresse pour son nouveau Garage, celui ayant le même numéro que son habitation, les commandes liées au garage ne sont pas livrées.

Il lui est donc propose l'adresse suivante :

- 09 route d'Orthez.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE ET VALIDE la nouvelle d'adresse 09 route d'Orthez pour le nouveau GARAGE DUPLAA.

Vote CONTRE : 0                      ABS : 0                      POUR : 14

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

#### 6 : DIVERS :

- Acceptation de la motion soutien au monde culturel (voté à l'unanimité)
- Plan de circulation de Navarrenx : phase de réalisation
- Entretien cimetièrre : en herbage des allées, il est proposé de prendre contact avec la Ville de Pau qui sont en phase de réalisation également.
- Une convention a été établie pour l'occupation d'un local artisan à la terrasse de la Porte St Antoine par un tatoueur.
- Année Jacquaire : une exposition prêtée par la ville d'Oloron.
- L'organisation d'une journée citoyenne à savoir le 22 mai 2021.

Nous, Nadine BARTHE, Maire clôturons et arrêtons la présente séance comprenant 5 délibérations : du n° 01/05/2021 au n° 05/05/2021.

BARTHE Nadine	DODOGARAY Christelle
PUHARRÉ Michel	BOURROUILH Joel pouvoir à Mr PIERAGNOLO
ROUGIER Tiphaine	LAVAUZELLE Nadia pouvoir à Mme SAUVE
CAZALETS Henri	TARDAN Emile pouvoir à Mme BARTHE
CHOPIN Marjorie	LE DOUARON Anne excusée
DINAND Jacques	PIERAGNOLO François
SAUVÉ Magali	LEMBEYE Natacha

GOICOCHEA Loïc	
----------------	--